

Organismes intercommunaux et relations extérieures

Depuis 2019, le contenu du rapport de gestion se limite à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement (ententes et commissions municipales). Ceci s'inscrit dans le cadre des mesures prises en faveur du développement durable (aspects écologique et économique), le contenu du rapport de gestion « papier » étant ainsi réduit de 26.02 % par rapport à celui de 2018.

Toutefois, des liens vous permettant d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

Les textes qui suivent ont été extraits des rapports que nous ont adressés les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie.

Ils sont reproduits tels quels dans le présent rapport à titre d'information, le Conseil communal n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci.



Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)

Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal :

M. Christian Maeder, Syndic.

Le Bureau intermunicipal a tenu 6 séances en 2025, respectivement les 8 janvier, 5 mars, 7 mai, 19 juin, 2 septembre et 19 novembre. Lors de celles-ci, il a principalement et successivement :

- Adopté les comptes de l'édition 2024 de la manifestation régionale Cap sur l'Ouest.
- Pris connaissance du projet de nouvelle Loi sur les communes.
- Pris acte du retrait de la Municipalité Chavannes-près-Renens à la convention tripartite relative au financement de la couverture de la jonction autoroutière prévue sur son territoire, participé à une rencontre sur la suppression du goulet d'étranglement de Crissier avec la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite le 10 avril 2025 et écrit à celle-ci le 23 juin pour réclamer les éléments promis lors de la présentation.
- Sur l'initiative du CoDir de la POL, affirmé son refus de voir les supporters du Lausanne Sport débarquer à la gare de Prilly-Malley ou de Renens pour rejoindre le stade de la Tuilière.
- Lancé une réflexion sur l'organisation d'une fête populaire pour les 20 ans du District.
- Décidé de « challenger » la vision du Canton pour le M1.
- Constaté que les communes du District n'échangent aucune information avec le Canton à propos de la liste des entreprises, en dérogation à l'article 9 de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE).
- Validé le budget 2026 du SDOL.
- Adopté les comptes 2025 de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC).
- Décidé et conduit la rencontre d'une délégation du BI avec Mme Julianne Jammers, Directrice du SwissTech Convention Center (STCC) d'Ecublens au sujet du soutien financier des communes de l'Ouest par la taxe de séjour, puis

confirmé par écrit à celle-ci que le STCC ne pourra pas être soutenu par les communes dans la situation actuelle.

- Fait un point de situation sur l'accueil des Yéniches suisses dans l'Ouest lausannois.
- Adopté un courrier de soutien au projet culturel « La Ruche ».
- Adopté le projet de budget 2026 de l'IIC.
- Adopté le projet de budget 2026 de Lausanne Région.
- Adopté le projet de budget de Cap sur l'Ouest 2026.
- Entendu les explications de Renens sur l'organisation par le chef-lieu du District de l'assemblée générale de l'UCV 2027.
- Pris connaissance des mesures appliquées dans ses communes membres en matière de santé au travail.
- Décidé de laisser au groupe des affaires sociales du District le soin de décider si un abri d'urgence pour grand froid devait être ouvert à Renens pour l'hiver 2025-2026.

♦ ♦ ♦ ♦

Lausanne Région



**Association des communes
de la région lausannoise**

Délégation municipale d'Ecublens :

- Municipalité in corpore (assemblée générale).
- Mme Pascale Manzini (membre de la Commission « Prévention et dépendances »).
- Mme Sylvie Pittet Blanchette (Présidente de la Commission « Formation et emploi des jeunes » et membre de la Commission « Activités sportives »).
- M. Jean Cavalli (membre de la Commission « Promotion économique »).
- M. Jean-Louis Radice (membre de la Commission « Transports »).

Consultez le rapport sur :

<https://www.lausanneregion.ch/organisation/statuts-et-rapports-dactivites/>



♦ ♦ ♦ ♦

Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



Consultez le rapport sur :

<https://www.chavannes.ch/officiel/administration-communale/inspection-inter-communale-des-chantiers.html#documentation>



♦ ♦ ♦ ♦

Groupelement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic (Vice-Président du comité) et M. Jean-Louis Radice, délégué municipal au Groupelement du triage forestier.

Consultez le rapport sur :

<https://www.groupelementdelavenoge.ch/>



♦ ♦ ♦ ♦

Service intercommunal des énergies SIE SA



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder (Vice-Président du Conseil d'administration) et Mme Danièle Petoud (membre du Conseil d'administration).

Consultez le rapport sur :

<https://www.sie.ch/a-propos/espace-presse/publications/>



♦ ♦ ♦ ♦

TVT Services SA



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder (Vice-Président du Conseil d'administration).

Quelques informations figurent dans le rapport de SIE SA :

<https://www.sie.ch/a-propos/espace-presse/publications/>



♦ ♦ ♦ ♦

Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini (membre du Comité de direction), M. Jean Cavalli (Président du Conseil de fondation) et M. Christian Maeder (membre du Conseil de fondation).

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité de direction).

Déléguées du Conseil communal d'Ecublens à la Commission intercommunale de l'ARASOL :

- Mmes Amelia Amiguet-Vercher, Daniela Miéville et Belyse Nahimana.

Consultez le rapport sur :

<https://arasol.ch/rapports-d-activite>



Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction :

Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :

<https://www.cms-vaud.ch/apremadol/rapports-annuels-4/>



♦ ♦ ♦ ♦

Conférence des Municipaux et des responsables des affaires sociales

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Conseil d'établissement

Délégation municipale d'Ecublens Conseil d'établissement

Mme Pascale Manzini, Présidente.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Direction des écoles

Informations sur les écoles d'Ecublens :

<https://www.ecoles-ecublens.ch/>



♦ ♦ ♦ ♦

Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Pascale Manzini, Présidente.



Le comité

Le comité se compose comme suit :

Présidente :

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- Mme Caroline Albiker Pochon, Conseillère municipale à Crissier.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.

Il est secondé par quatre membres du personnel de la Ville d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire :

- M. Axel Noverraz, Chef du Service des activités scolaires et parascolaires.

Caissier :

- M. Cédric Bays, Chef du Service des finances et de l'informatique.

Gestion du personnel :

- Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines, puis M. Diego Canedo, Chef du Service des ressources humaines.

Bâtiments :

- M. Michel Grandchamp, Chef du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité.

Par le Directeur des écoles d'Ecublens :

- M. Frédéric Dufour, Directeur.

Et par le responsable du chalet :

- M. François Jeandet à Morgins.

Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- 1 responsable du chalet et animateur à 100 %.
- 1 cuisinier responsable à 90 %.
- 1 employée de cuisine à 90 %.
- 1 responsable de l'entretien à 50 %.
- 1 auxiliaire de nettoyages à l'heure.
- 2 civilistes en service long à 100 %.

Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 40 semaines, à savoir :

Camps d'hiver 13 semaines

Colonie de vacances (février) 1 semaine
Ecole à la montagne 24 semaines
Colonies de vacances (été) 1 semaine
Colonie de vacances (octobre) 1 semaine

Camps scolaires

Les enseignants accompagnent généralement deux classes pendant une semaine complète de camp scolaire. L'organisation quotidienne est définie en collaboration étroite entre les enseignants et l'animateur. Depuis 2025, un cahier des charges des enseignants a été élaboré par les directions des écoles afin d'inscrire les responsabilités des enseignants et celles du responsable du chalet. Les aspects pédagogiques relèvent essentiellement de la compétence des enseignants.

Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur supplémentaire rejoint l'équipe, et c'est l'animateur du Chalet des Alouettes qui coordonne les différentes activités, en concertation avec les enseignants. La présence régulière des civilistes renforce efficacement le taux d'encadrement, et leur contribution s'avère toujours très positive.

Colonies

Voici le nombre d'enfants ayant bénéficié des colonies organisées par la Ville d'Ecublens :

Camp des relâches :	48 enfants
Camp d'été :	41 enfants
Camp d'automne :	26 enfants

Ces colonies de vacances rencontrent toujours un franc succès, principalement aux relâches de février et pendant la semaine d'automne. Cette année, il n'y a eu qu'une semaine de colonie offerte en été à cause des travaux concernant les douches du chalet. Il est à relever que la prestation des colonies de vacances vient s'ajouter aux différentes offres locales des centres aérés en réponse à la demande croissante des familles pour placer les enfants pendant les vacances scolaires.

Locations

11 réservations privées du chalet ont eu lieu durant les week-ends de l'année 2025, plus le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois Communes et celui proposé par l'Association du personnel d'Ecublens.

Les citoyens des Communes membres de l'Entente intercommunale sont prioritaires pour la location le week-end, sous réserve de disponibilité. Les tarifs sont indiqués sur le site internet :

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles-activites-scolaires-et-parascolaires/chalet-les-alouettes>

Travaux

En 2025, les douches du chalet ont été entièrement refaites avec la problématique de l'évacuation de l'amiante dans les colles des anciens carrelages. Ces travaux effectués en été ont consisté à mettre des parois de douche avec battants rigides et à rénover les douches des enseignants.

De plus, quelques travaux concernant le remplacement de poignées de porte de sécurité ont été effectués.

Repas au chalet

La nourriture préparée par l'équipe de cuisine au chalet est familiale et très appréciée des enfants et des adultes. Tout y est fait maison et la collaboration avec les producteurs locaux, l'utilisation des circuits courts et la promotion d'une alimentation saine et équilibrée est au cœur de la démarche. Les spécificités et allergies alimentaires sont prises en compte dans le cadre d'une démarche d'inclusion afin que tous les enfants puissent bénéficier de séjours au chalet.

Inclusion

L'équipe du chalet est toujours prête pour accueillir, selon la demande, des enfants à besoins particuliers. Une organisation en amont est certes nécessaire, mais c'est un vrai plaisir de pouvoir faire découvrir les activités en montagne aux enfants pour lesquels ce n'est pas une évidence.

Site internet

Le site internet en ligne www.alouettes-morgins.ch est très utilisé pour les demandes de locations du week-end et pour des renseignements sur les modalités de location. Vous pouvez également y visionner un petit film sur les activités au chalet.

Remerciements

Nous remercions le personnel des Alouettes pour son engagement à la bonne marche du chalet tout au long de l'année et pour son accueil bienveillant de toutes les personnes qui sont amenées à le fréquenter.

Le personnel administratif d'Ecublens contribue également au bon fonctionnement du chalet et à sa gestion efficiente.

M. Axel Noverraz,
Chef du Service des activités scolaires et
parascolaires et Secrétaire de l'Entente

♦ ♦ ♦ ♦

Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



Association
pour l'Accueil de Jour
des Enfants
du Sud-Ouest Lausannois

Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini, déléguée au Comité de direction et Présidente, et Mme Sylvie Pittet Blanchette, déléguée municipale.

Délégués du Conseil communal :

- Mmes Valérie Bernier, Christine Bolatdemirci, Deborah Demontis, Jade Hänni et M. Didier Realini

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Association des 55+ d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau) et M. Germain Schaffner (membre de la Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au

sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Ladite Commission est composée comme suit :

- Chavannes-près-Renens : MM. Björn Bettex et Jean Ceppi.
- Crissier : Mme Nathalie Jaton, Présidente, et M. Maxime Stern.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-présidente, et M. Germain Schaffner.
- Renens : Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zürcher Maquignaz.
- St-Sulpice : Mme Corinne Willi.

Le secrétariat et la trésorerie de l'Entente sont assurés par la Commune de Crissier, respectivement par Mme Marie-Christine Berlie, Secrétaire municipale du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 et par M. François Raval, Secrétaire municipal du 1^{er} juin au 31 décembre 2025, ainsi que par M. Nicolas Mathieu, Boursier pour l'année.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie à deux reprises en 2025, à savoir :

le 26 février, séance lors de laquelle elle a :

- approuvé les comptes pour l'exercice 2024.

Le 26 août, séance lors de laquelle elle a :

- approuvé le budget 2026.

Campagne annuelle TV et curage

Dans le cadre de la campagne annuelle d'inspection 2025, le secteur 2 a été examiné sur une longueur totale d'environ 1'740 mètres. Les tronçons concernés se situent sur la Commune de Crissier et celle de Renens sur la partie dite « Mèbre », au niveau du voûtage de la Mèbre.

Service d'entretien

Le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge est toujours assuré par le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribl SA.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont :

Activités régulières

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectuée régulièrement par le service d'entretien pour

détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution.

- Visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données des sondes et du pluviomètre.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du Bureau et de la Commission.

Activités occasionnelles

- Recherche de pollution.
- Événements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2025, le bureau Ribl SA a visité le réseau à différentes reprises. Dans son rapport annuel, il est relevé :

Travaux d'entretien

Lors des visites de terrain sur le réseau Mèbre-Sorge, plusieurs défauts ont été identifiés sur les cadres et couvercles de chambres de visites. Une liste d'interventions et de remplacements a été établie et son exécution se poursuit progressivement, en respectant les limites du budget annuel disponible. Au cours des inspections de 2025, une situation critique a été détectée dans le voûtage de la Mèbre: le couvercle verrouillé de la chambre 184.9 a dû céder et n'a pas été retrouvé. Cette défaillance a nécessité des travaux immédiats afin de prévenir tout risque de pollution. En l'absence de couvercle, le cours d'eau risquait de s'infiltrer dans le collecteur en cas de crue ou, inversement, les eaux usées pouvaient se déverser dans le milieu naturel.

En parallèle à cette intervention prioritaire, les mesures de maintenance préventive se sont poursuivies avec le remplacement de 8 autres couvercles verrouillables et la pose de 12 barrettes en acier inoxydable pour renforcer la sécurité.



Voûtage Mèbre – Remplacement du couvercle et pose de barrettes en inox

Travaux d'investissement

Les travaux sur le secteur 15 ont été réalisés en août 2025 sur la Commune de Chavannes-près-Renens. Le tronçon concerné correspond aux collecteurs situés sur la rive gauche de la Sorge, s'étendant des terrains de football jusqu'au Vortex. La planification des travaux a été effectuée après la Fête de la Jeunesse, une période favorable en raison de la compaction des sols. Les camions de chemisage ont circulé sur les terrains, qui ont été entièrement remis en état par la suite, sans frais pour l'Entente, les coûts ayant été pris en charge par des tiers. Les travaux ont été réalisés en coordination avec la vis de relevage de l'EPFL. Le couvercle de la chambre 309 a dû être remplacé après s'être descellé lors d'un pompage provisoire. Du gazon a également été ressemé sous les conduites de pompage provisoire. A ce jour, l'ensemble du secteur a été remis en état, conformément aux standards requis.



Chemisage secteur 15 – Pompage provisoire

Événements – Déversements

Les événements pluvieux sont surveillés de près sur le réseau, car l'intensité des précipitations peut entraîner des déversements d'eaux usées en certains points. L'année 2025 a été marquée par une variabilité météorologique notable. A l'échelle régionale, des précipitations excédentaires ont été observées, avec notamment des cumuls de pluie importants lors d'épisodes pluvieux intenses en été.

Le mois d'août a enregistré des précipitations supérieures à la moyenne. Afin de garantir l'efficacité des déversoirs, une entreprise spécialisée a été mandatée pour le nettoyage des grilles des déversoirs et des exutoires. A la mi-novembre 2024, le déversoir du Pontet a été réhaussé de 25 cm. Cette adaptation a permis de comparer les bilans de déversement avant et après intervention :

- Sur l'hypothèse 2025 avec l'ancien déversoir, 107 déversements étaient prévus.
- Après le rehaussement, ce nombre est passé à 15 déversements, dont 6 sans dégrillage.

Affaissement du collecteur du voûtage 3 de la Sorge

Durant la période 2025, un affaissement du troisième voûtage de la Sorge a été constaté sous les voies des CFF, sur la Commune d'Ecublens. Cette situation a été signalée par les CFF le 21 novembre 2025, faisant état d'une dégradation critique de la structure. Les investigations menées à la suite de cette alerte, et complétées en janvier 2026, ont permis de préciser l'ampleur et la nature des dommages. Selon les plans transmis par les CFF le 8 janvier 2026, la zone concernée par les travaux de démolition et de reconstruction structurelle s'étend sur une longueur d'environ 9,6 mètres.

En parallèle, l'affaissement de la banquette supportant le collecteur intercommunal d'eaux usées rend nécessaire la réfection de la conduite sur une longueur totale d'environ 20 mètres. Sur le plan hydraulique, l'étude réalisée a mis en évidence des enjeux importants. Bien que certains tronçons adjacents présentent des sections limitantes, le tronçon actuel dispose d'une

capacité hydraulique significative. L'Entente a validé la recommandation technique visant à reconstruire l'ouvrage à l'identique. La coordination étroite avec les chantiers des CFF demeure une priorité afin de finaliser la reconstruction de la banquette et du collecteur d'eaux usées. Ces interventions sont nécessaires pour garantir la stabilité de la banquette et la continuité du collecteur intercommunal d'eaux usées.

♦ ♦ ♦ ♦

STEP de Vidy (Epora SA)



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud, membre du Conseil d'administration.

Consultez le rapport sur :

<https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/epura.html>



♦ ♦ ♦ ♦

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et Mme Danièle Pe-toud (membre du Conseil intercommunal).

Consultez le rapport sur :

<https://erm-step.ch/documents/>



♦ ♦ ♦ ♦

Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation municipale d'Ecublens à la Commission intercommunale :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

L'hôtellerie suisse a enregistré 43,9 millions de nuitées entre janvier et décembre 2025, soit une hausse de 2,6 % (+1,1 million de nuitées) par rapport à la même période de l'année précédente. Les visiteurs étrangers totalisent 22,8 millions de nuitées (+3,7 % / +803'000), tandis que les hôtes indigènes ont généré 21,1 millions de nuitées (+1,4 % / +296'000).

Quant à l'hôtellerie vaudoise, l'année 2025 se distingue par des résultats exceptionnels avec 3,1 millions de nuitées hôtelières enregistrées, soit une progression de 5,8 % par rapport à 2024. Le record historique de 2019 est ainsi dépassé de 154'852 nuitées (+5,2 %).

Par rapport à cette année de référence, plusieurs mois affichent des hausses particulièrement marquées, notamment février

(+11,3 %), mai (+7,6 %), septembre (+7,2 %) et décembre (+28,8 %). Ces résultats témoignent d'une évolution encourageante de la fréquentation touristique tout au long de l'année.

L'année 2025 marque également un nouveau record pour l'hôtellerie lausannoise. Avec 1'281'714 nuitées hôtelières enregistrées, la destination dépasse les résultats de 2024 (+5,2 %) et surpasse également l'année de référence 2019 (+1,1 %), qui constituait jusqu'ici le niveau le plus élevé.

Ces excellents résultats confirment l'attractivité et le dynamisme de Lausanne en tant que destination touristique et économique et témoignent de l'engagement conjoint des acteurs publics et privés du tourisme régional. Il convient de relever que la tenue de la Fête fédérale de gymnastique à Lausanne en 2025 a généré un volume exceptionnel d'environ 70'000 nuitées supplémentaires, contribuant de manière significative à ces résultats.

Parmi les marchés prioritaires, la Suisse (+6 %), la France (+3 %), les Etats-Unis (+6 %) et l'Italie (+10 %) affichent les évolutions les plus positives.

En comparaison avec les autres villes suisses, Lausanne se positionne parmi les trois destinations affichant les plus fortes progressions par rapport à 2024, derrière Bâle (+8,2 %) et Montreux (+6,5 %), mais devant Zurich (+3,8 %), Lucerne (+2,9 %) et Genève (+1,6 %). En comparaison avec 2019, ces destinations conservent toutefois une avance plus marquée par rapport à Lausanne.

La durée moyenne de séjour se maintient à 1,9 nuitée, un niveau similaire à celui observé en 2024. Si la fréquentation poursuit sa progression, l'allongement de la durée de séjour reste un défi pour la destination.

Le développement, la valorisation et la promotion d'activités, d'expériences et d'événements incitant les visiteurs à prolonger leur séjour constituent ainsi un axe stratégique pour renforcer encore les retombées touristiques pour la région.

En parallèle, le programme « Destination Lausanne », fédérant les acteurs de l'écosystème touristique et économique autour de la stratégie 2024–2027 validée par le

FERL fin 2023, a poursuivi sa dynamique positive. En effet, chaque séance du Conseil Destination Lausanne a réuni trimestriellement l'ensemble des représentants des différents secteurs (31 personnes) sous la conduite de l'Unité de développement et promotion de la Ville (UDPV) pour travailler sur de nombreux dossiers : événementiel, data, hôtellerie, positionnement, etc.

La plénière annuelle a, elle, à nouveau rassemblé près de 250 personnes. Ce fut l'occasion de faire le point avec tout le monde dans le cadre inspirant de l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL).

Soutiens accordés

Au cours de l'année, la Commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) s'est réunie trois fois : le 4 avril, le 27 juin et le 14 novembre 2025.

Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer des subventions à 44 projets, qui ont été soutenus pour un montant total de Fr. 2'202'000.-. Ces soutiens ont été versés en 2025 ou le seront en 2026 pour autant que les projets puissent avoir lieu.

Fr. 3'000.-	Festival culinaire « Jorat, mangez-moi ! » 2025	Fr. 4'000.-	ZIGZAG 2025 – Fête des 10 ans
Fr. 15'000.-	Festival cinémas d'Afrique Lausanne 2025	Fr. 15'000.-	The Spot 2025
Fr. 30'000.-	Digital Dreams Festival 2025	Fr. 155'000.-	Lausanne Tourisme : stratégie digitale
Fr. 15'000.-	FEI Sports Congrès 2025	Fr. 15'000.-	Basketball Champions League 2025
Fr. 15'000.-	World Rowing Congrès 2025	Fr. 30'000.-	European Athletics Convention 2026
Fr. 5'000.-	Klassi'Kids Festival 2025	Fr. 5'000.-	Festival d'arts vivants 2025
Fr. 10'000.-	Festival de musique et d'art Crissier 2025 (ACRISCO)	Fr. 30'000.-	Pavillon Naftule, saison 2025-2026
Fr. 3'000.-	Festival Le Mont musical 2025	Fr. 50'000.-	Concours Prix de Lausanne 2026
Fr. 10'000.-	Fête cantonale vaudoise des accordéonistes 2026, Lutry	Fr. 15'000.-	World Rowing 2026
Fr. 4'000.-	Fête de la musique de Saint-Sulpice 2025 « Blanc sur Lac »	Fr. 15'000.-	Supertri E World Triathlon Championships 2026
Fr. 20'000.-	FutureHealth 2025	Fr. 30'000.-	AFRAVIH 2026
Fr. 75'000.-	HackSummit 2025	Fr. 20'000.-	AIPS Sport Media Awards 2026
Fr. 2'000.-	Lausanne Greeters 2025	Fr. 10'000.-	Blues Rules Crissier Festival 2026
Fr. 15'000.-	Mont'ain OpenAir Festival 2025	Fr. 25'000.-	Bô Noël 2025
Fr. 100'000.-	Montreux Comedy Festival 2025	Fr. 15'000.-	Cinéma CityClub – Programmation 2026
		Fr. 15'000.-	eLuxury Summit 2025
		Fr. 40'000.-	Festival de la Cité 2026
		Fr. 100'000.-	Fête fédérale de gymnastique
		Fr. 20'000.-	Healthcare Clowning International Meeting 2026 (HCIM)
		Fr. 20'000.-	ITA Forum Clean Sport in Action 2026
		Fr. 19'000.-	Lausanne à Table – Programmation 2026
		Fr. 70'000.-	Lausanne Tourisme – Digitalisation
		Fr. 70'000.-	Lausanne Tourisme – Hoteldays
		Fr. 2'000.-	Les Musicales d'Epalinges 2026
		Fr. 750'000.-	Montreux Comedy Festival 2026, 2027 et 2028
		Fr. 30'000.-	Stage d'été du Prix de Lausanne 2026
		Fr. 50'000.-	Pully Live Festival 2026
		Fr. 60'000.-	Rencontres 7 ^e art Lausanne 2026, 9 ^e édition
		Fr. 200'000.-	Tour de France Femmes 2026

Outre ces subventions, le FERL a versé en 2025 des soutiens liés à des décisions prises les années précédentes. La liste des projets concernés figure dans les rapports antérieurs.

L'excédent réalisé en 2024, qui constituait l'un des objectifs de la révision du règlement, conjugué aux bons résultats enregistrés en 2025, a permis à la Commission de se positionner de manière sereine et proactive dans ses décisions de soutien. Dans cette perspective, des engagements ont pu être pris en vue des années 2026 et suivantes, en cohérence avec l'ambition de renforcer l'attractivité de la région touristique.

Ces orientations se traduisent notamment par le soutien à des événements d'envergure, à fort potentiel de retombées en matière de nuitées, tels que le Montreux Comedy Festival, qui a fait l'objet d'un appui significatif afin d'encourager sa pérennisation à Lausanne, ainsi que des manifestations sportives majeures comme le Tour de France Femmes. Parallèlement, une attention soutenue demeure accordée au tissu d'événements de plus petite taille, qui contribuent également à la vitalité et à la diversité de l'offre touristique régionale.

Recettes

L'évolution positive des nuitées hôtelières de l'année écoulée par rapport à l'année 2024 et à l'année de référence 2019 se répercute positivement sur les recettes de la taxe de séjour. Celles-ci se sont élevées à Fr. 8,5 millions, soit environ Fr. 500'000.- de plus que le montant projeté en début d'année et plus d'un million de plus que l'année précédente. Airbnb a représenté environ 6 % de ces recettes, pour un montant total d'environ Fr. 490'000.-, très proche des projections présentées en début d'année à la Commission (Fr. 495'000.-). L'apport financier au FERL a ainsi pu atteindre un peu plus de Fr. 4 millions pour l'année 2025, ce qui représente une amélioration de plus d'un million par rapport à son niveau moyen sous l'ancien règlement (Fr. 2,9 millions).

La Commune de Paudex a rejoint l'Entente au 1^{er} janvier 2025, portant à 15 le nombre de communes membres de la région touris-

tique, laquelle s'étend désormais quasiment à l'échelle du périmètre compact de l'agglomération.

♦ ♦ ♦ ♦

Ecublens Animation



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)

Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Galerie du Pressoir

Galerie du Pressoir

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Danièle Petoud.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Théâtre Kléber-Méleau



Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Zigzag

Saison culturelle jeune public Ouest lausannois



ZIGZAG

SAISON CULTURELLE
JEUNE PUBLIC
OUEST LAUSANNOIS

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette, Présidente.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Conseil des Jeunes d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

MISSION GENERALE DU CONSEIL DES JEUNES

Le Conseil des Jeunes d'Ecublens (CDJe) est une commission consultative de la Municipalité d'Ecublens. Voir les directives :

[Directives Conseil des jeunes.pdf](#)

Il permet aux jeunes de débattre sur des sujets qui les concernent et d'organiser des projets dans l'intérêt général. En tant que moyen d'expression politique, le CDJe

maintient un dialogue actif avec la Municipalité, accompagné administrativement par le Secteur jeunesse et soutenu par des partenaires comme « jaiunprojet.ch » du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ).

A travers ses projets, le Conseil illustre concrètement comment les jeunes peuvent s'impliquer activement dans la vie de leur Commune, en apportant des idées novatrices et en contribuant au développement d'une société plus inclusive et dynamique. Cette reconnaissance renforce la volonté des membres de poursuivre leur mission avec détermination.

Fonctionnement du Conseil des jeunes

En 2025, le Conseil des Jeunes était composé de neuf membres.

Le Bureau, actuellement élu, est constitué comme suit :

- Président : Nemanja Momcilovic
- Secrétaire : Alan Gil
- Trésorier : Mathéo Nerfin.

ACTIVITES ET PROJETS 2025

Événementiel

Silent Party à la patinoire

Le CDJe a organisé pour la première fois une Silent Party, soirée musicale où la musique est diffusée dans des casques et où le participant peut sélectionner le style de musique qu'il désire parmi trois canaux dont deux étaient animés par des DJ's et un avec une playlist collaborative que le public gérait, un vrai plus pour l'inclusivité de toutes et tous !

L'événement a permis de regrouper environ 40 personnes sur les 100 prévues au maximum, ce qui est encourageant étant donné qu'il s'agissait d'une première édition. Le public cible représenté était principalement composé de familles et d'enfants. Cela conforte notre volonté d'être intergénérationnel, mais met un peu à mal notre objectif principal, qui était le recrutement de nouveaux membres.

Le recrutement de nouveaux membres est étroitement lié à l'appui global dont bénéficie le Conseil des Jeunes, qu'il s'agisse du soutien logistique ou de la visibilité auprès des jeunes. Une collaboration continue avec la Municipalité et la Commune reste essentielle pour renforcer l'attractivité et l'impact du CDJe.

Citoyenneté

Soirée jeunes citoyens

Pour la cinquième année consécutive, le CDJe a été chargé par la Municipalité d'organiser la traditionnelle Soirée des jeunes citoyens, avec le soutien de la Déléguée jeunesse. L'événement s'est tenu à la salle multifonctionnelle du Centre socioculturel le 28 novembre, en présence de représentants de la Municipalité.

Une centaine d'invitations ont été envoyées, et c'est une quinzaine de jeunes qui ont répondu présents, avec leur invité, pour cette soirée destinée à introduire les enjeux de la vie citoyenne à Ecublens.

Le fait que les jeunes aient pu venir accompagnés cette année a réellement constitué un atout majeur pour cette soirée, réconfortant un peu les personnes timides et les encourageant à s'inscrire. Les retours globaux ont été très positifs, tant de la part des jeunes que des élus municipaux, confirmant le succès de cette soirée dans son ensemble.

BILAN

Cette année, les membres du Conseil des Jeunes ont dû composer avec des évolutions importantes dans leur vie professionnelle respective, ce qui a malheureusement réduit leur disponibilité pour s'investir pleinement dans le fonctionnement du CDJe.

Malgré ces défis, les événements réalisés cette année ont ravivé l'enthousiasme des membres, qui se réjouissent déjà de concrétiser de nouveaux projets en 2026. La Soirée des jeunes citoyens a, une fois de plus, rencontré un franc succès. Nous sommes fiers de pouvoir jouer un rôle actif au sein de la Commune en facilitant la transition vers l'âge adulte des jeunes écu-blais.

Pour mon sixième mandat en tant que Président, je me sens plus à l'aise dans la coordination d'un Conseil de jeunes. Cela me donne confiance en l'avenir de cette Commission et en sa capacité à continuer à évoluer positivement.

Nemanja Momcilovic
Président

♦ ♦ ♦ ♦

Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette, Présidente.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens



Présidente

- Mme Sylvie Pittet Blanchette
Conseillère municipale

Membres (par ordre alphabétique)

- Mme Silvia Baratech
Communauté valencienne
- Mme Inès Bortis
Représentante comité ABRAE
- Mme Claudine Breider
Communauté française
- M. Mario Gaspar
Communauté portugaise
- M. Ugras Güzel
Communauté turque
- Mme Frédérique Landry-Reeb
Conseillère communale
- Mme Belyse Nahimana
Communauté burundaise, représentante au Conseil d'établissement
- M. Germain Schaffner
Conseiller municipal
- Mme Magali Simeone
Déléguee à l'intégration, secrétaire
- Mme Dominique Tenthorey
Paroisse protestante Ecublens-St-Sulpice
- M. Pavle Velkov
Communauté macédonienne
- M. Mathias Wenger
Travailleur social de proximité

Vie de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens (CIESEE)

Au cours de cette année, la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens (CIESEE) s'est réunie à 3 reprises en séance plénière pour échanger au sujet de différentes activités.

En novembre, a eu lieu la séance de bilan de la Fête interculturelle qui rassemble chaque fin d'année les tenanciers des stands. C'est pour eux l'occasion de parler des projets soutenus grâce aux bénéfices de la fête, au sein de leur communauté respective, et également de favoriser les échanges en-dehors de la fête.

Fête interculturelle sur la place de fête du Pontet



Cette année encore, la population écu-blanaise et des environs a répondu à l'invitation de venir partager ce moment festif mettant à l'honneur les traditions culinaires et folkloriques des communautés représentées. On estime à environ 4'000 le nombre de participants. Côté animation, les visiteurs ont pu découvrir des danses et chants des quatre coins du monde.

On relèvera cette année la participation inédite de l'Association des Castellers de Lausanne qui a présenté des tours humaines vertigineuses.



La fête s'est terminée sous les couleurs et les rythmes du Brésil, avec la première participation de l'Association Académicos du Léman.



Pour découvrir de nouvelles saveurs, différents stands proposaient les spécialités de leur pays : Albanie, Algérie, Brésil, Italie, Macédoine, Pérou, Portugal, Serbie, Sri Lanka, Togo, Turquie, Ukraine, Vietnam et les délices salés et sucrés du stand de l'Associations des femmes musulmanes.



A cela s'ajoute le stand Mojito qui honorait sa dixième et dernière participation. Le

Centre de jeunes a, quant à lui, proposé des mocktails rafraîchissants.



Enfin, les cours de français intensif des écoles et le Service des habitants étaient représentés afin d'informer les visiteurs au sujet de leurs activités au sein de la Ville.

Nous saluons l'effort de mobilisation des membres de la CIESEE pour réceptionner et trier les déchets sur place. En effet, toute la vaisselle utilisée est récupérée puis renvoyée à l'entreprise Ecomanif, démontrant la volonté de la Ville d'ancrer l'organisation de ses manifestations dans une politique écologique et durable.

Un grand merci à tous les membres de la CIESEE pour leur implication.

*Sylvie Pittet Blanchette,
Conseillère municipale, Présidente de la
Commission d'intégration et d'échange
suisse-étrangers de la
Commune d'Ecublens (CIESEE)*

♦ ♦ ♦ ♦

Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Eglise catholique romaine Paroisse de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de
la Commission de gestion.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Police Ouest lausannois (POL) PolOuest



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Jean Cavalli, membre du Comité de direction.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>



♦ ♦ ♦ ♦

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Jean Cavalli, membre de la Commission consultative du feu (CCF).

Préambule – Mot du Commandant (Maj. Frédéric Jacot)

2025 a été la huitième année de mon mandat de Commandant et j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel.

Comme de coutume, il temps de faire le bilan. C'est le moment d'établir et d'analyser les statistiques, de présenter et de résumer les éléments principaux qui régissent notre organisation, administration, formations, interventions, activités, logistique, etc. afin de présenter et ainsi refléter en quelques pages la vie de notre SDIS durant l'année écoulée.

L'année 2025 a été une année avec un nombre d'interventions en très légère diminution avec des feux plus ou moins conséquents, plusieurs épisodes météorologiques hors de contrôle ou encore des interventions de prévention de type « alarme automatique » majoritairement par négligence ou par manque de personne responsable sur place. Le SDIS a toujours pu répondre présent avec rapidité, professionnalisme et efficacité.

En 2025, notre SDIS a pris un nouvel élan en insufflant un vent de modernité à son identité visuelle. Dix-huit ans après la création du SDIS Chamberonne, et porté par la volonté majoritaire de nos sapeurs-pompiers, un groupe de travail dédié a été constitué afin d'élaborer un cahier des charges précis. Nous avons ainsi mandaté une entreprise spécialisée qui a su concrétiser notre vision. Vous pouvez dès à présent découvrir et apprécier cette nouvelle image, qui symbolise fièrement nos 3 communes, en première page du rapport complet (lien indiqué en fin de chapitre).

La gestion administrative du SDIS, avec près de 100 pompiers volontaires, s'apparente à celle d'une véritable PME : elle englobe non seulement les interventions et les formations continues, mais aussi la garantie d'un haut niveau de qualification, la gestion des ressources humaines et du recrutement, l'organisation des plannings de service et des manifestations, ainsi que les visites de chantiers et la délivrance d'informations et de conseils en matière de protection incendie. Cette liste, loin d'être exhaustive, témoigne de l'étendue des tâches qui requièrent à la fois du temps et des ressources. J'ai la chance de pouvoir compter sur un Etat-Major et des officiers qui font preuve de compétences remarquables, d'une disponibilité sans faille et, surtout, d'une passion constante pour leur engagement au sein du SDIS.

L'Etat-Major et moi-même nous engageons sans cesse pour garantir un environnement sécuritaire de base, susciter motivation et esprit d'équipe si précieux au sein du SDIS. Grâce à l'implication, la solidarité et le sérieux de tous les membres du SDIS, nous avons toujours pu répondre présent en termes de capacité logistique et opérationnelle, tout en gardant en tête que toutes les fonctions de notre SDIS sont basées sur un

système de milice et que nous restons tous des sapeurs-pompiers volontaires qui accomplissent leurs tâches en complément de leurs activités professionnelles.

Le contenu de ce rapport d'activité vous présente les statistiques, vous informe sur le fonctionnement de notre organisation, notre travail, nos formations, nos interventions et nos activités.

Commission consultative du feu (CCF)

Législature 2021-2026

- M. Björn Bettex
Municipal, Chavannes-près-Renens
- M. Jean Cavalli
Municipal, Ecublens
- M. René Piller
Municipal, St-Sulpice
- M. Michel Paudex
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Stéphane Jordan
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner
Membre, St-Sulpice
- Mme Isabelle Steiner, secrétaire.

Représentants du SDIS depuis le 1^{er} janvier 2018

- Maj. Frédéric Jacot
Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Cyrille Tille
Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

La présidence, d'entente entre les 3 Municipaux, est assurée par un tournoi par M. Björn Bettex jusqu'au 30 juin et M. Jean Cavalli depuis le 1^{er} juillet 2025.

Etat-Major

- Commandant Maj. Frédéric Jacot
- Remplaçant Cdt Cap. Cyrille Tille
- Quartier-Maître Cap. Michel Sartirani
- Resp. opération Cap. Stephan Caïtucoli
- Resp. formation Cap. Julien Verrey
- Resp. matériel Cap. J.-Baptiste Bureau.

Officiers

- Plt Christophe Kaeser
- Plt Didier Moser
- Plt Mustafa Aydin

- Plt Xavier Laurent
- Plt Léandre Equey
- Plt Stéphane Jacot.

Administration

- Quartier-Maître (CDI à 60 %) :
Cap. Michel Sartirani.

Effectif



Au 1^{er} janvier 2025, l'effectif était de 89 personnes : 15 femmes et 74 hommes répartis entre 72 sapeurs-pompiers et 17 recrues.

Au 31 décembre 2025, en raison des démissions et des exclusions, décrites ci-dessous, l'effectif se réduit à 74 sapeurs-pompiers : 14 femmes et 60 hommes.

La proportion de femmes sapeurs-pompiers reste stable à 20 % en moyenne (21 % en 2024).

Au cours de l'année, nous avons enregistré 17 démissions et une exclusion :

- 5 pour déménagements hors territoire du SDIS.
- 1 pour raisons professionnelles.
- 7 pour raisons personnelles ou familiales.
- 3 qui n'ont pas donné suite à leur inscription.
- 1 exclusion en raison d'aucune participation en 2024 et 2025.
- 3 sapeurs ont été incorporés au 3^e trimestre.

Formation – Organisation

Les thèmes de formation sont décidés et validés chaque année par l'Etat-Major du SDIS. Ils correspondent aux filières de formation requises et aux missions qui sont attri-

buées au SDIS. Le responsable de la formation s'appuie sur un pool de 33 formateurs engagés et performants parmi lesquels 5 sont instructeurs fédéraux certifiés (certificat fédéral d'instructeur sapeur-pompier).

Cours de formation ECA

Le cursus de formation cantonal est établi par l'ECA. Durant l'année écoulée, les membres du SDIS ont suivi diverses formations cantonales :

14 recrues ont terminé avec succès leur FOAD, ainsi que le cours de formation de base des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA, ceci pour un total de 35 jours (20 heures/personne). Ajouté à cela, 80 sapeurs-pompiers du SDIS ont suivi des cours ECA pour un total de 164.5 jours de formation.

Diverses gardes et manifestations

Le SDIS Chamberonne met à disposition des communes des sapeurs-pompiers pour assurer la sécurité incendie lors de manifestations ou de spectacles dans les différentes salles communales.

Manifestations effectuées :

- 1 garde au Swiss Tech Convention Center (STCC)
10 personnes pour un total de 145 heures.
- 5 soirées cinéma
10 personnes pour un total de 31 heures.
- 1 concert
2 personnes pour un total de 10 heures.
- 1 garde match de foot Coupe suisse
8 personnes pour un total de 16 heures.
- 1 journée des partenaires feux bleus à Crissier
6 personnes pour un total de 58 heures.

Manifestation du 1^{er} Août (fête nationale) :

Pour les fêtes du 1^{er} Août organisées par les communes, le SDIS était présent afin de garantir la sécurité autour du feu patriotique des Communes de Chavannes-près-Renens, d'Ecublens et de St Sulpice.

- 15 personnes pour un total de 135 heures.

Interventions



En 2025, le SDIS Chamberonne est intervenu à 182 reprises sur les trois communes, ainsi que sur les sites de l'EPFL et de l'Unil.

En comparaison avec 2024, ce sont 14 interventions de moins. Il y a une augmentation significative pour Ecublens et pour Chavannes-près-Renens, notamment dans le domaine des alarmes automatiques, mais également des feux et des inondations. En revanche, les assistances à personnes et animaux sont, elles, en très légère diminution.

Répartition des alarmes par commune :



Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule est actif durant la période du 1^{er} juin au 30 août. Il est déclenché par la Préfecture selon les conditions climatiques caniculaires. Cette année, le SDIS, en collaboration avec les Samaritains, section Ecublens, a été mobilisé à 2 reprises, soit le 27 juin, où 22 sapeurs ont effectué un total de 67 heures, et le 8 août avec 13 sapeurs, pour un total de 41 heures de visites aux bénéficiaires.

Matériel

Deux lundis par mois, à l'exception des vacances d'été, la section technique, composée de 20 sapeurs répartis en 2 équipes, effectue la gestion des équipements personnels, l'entretien et le suivi des véhicules, ainsi que l'entretien courant de tout le matériel d'intervention des deux sites opérationnels. La section technique s'est aussi occupée de quelques réaménagements et petits travaux dans nos casernes afin de s'adapter aux besoins du SDIS durant l'année.

La section technique cumule 525 heures dont 15 hors planification réparties sur 21 activités.

Véhicules

Remplacement d'un véhicule de Chef d'intervention VCI Chambro 101 par un nouveau véhicule Skoda Karoq qui a été équipé spécifiquement par la société Feumotech.

Le nouveau module « technique », prévu au budget et commandé en 2024, a été livré début 2025. Ce module, réalisé également par la société Feumotech, vient remplacer en termes de matériel l'ancien véhicule d'accompagnement Chambro 270.

Locaux / Casernes

Les exercices et séances sont répartis de la manière suivante dans les casernes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens.

- Caserne 1 (Ecublens) :
 - Evaluation et test des recrues.
 - Exercices DPS.
 - Cours de cadres SOF.
 - Cours de cadres OF.
 - Exercices Chef d'intervention (officiers).
 - Exercices de reconnaissance de nouveaux sites (industrie, quartier d'habitation, etc.).
- Caserne 2 (Chavannes-près-Renens) :
 - Siège administratif du SDIS Chambro – Bureau du Commandant.
 - Séances EM / OF.
 - Séances de la CCF.
 - Soirée de recrutement.
 - Soirée d'information et équipement des recrues.

- Exercices EBA / EFO.
- Exercices APR.
- Rétablissements APR après exercices et interventions.
- Stockage et gestion des équipements de protection individuels (EPI).

• Caserne 3 (St-Sulpice) :

- Dépôt pour les engins divers tels que motopompe, module éclairage, module événement naturel (EN), chariot échelles, remorques tuyaux, matériels divers, ainsi que la berce pont du véhicule modulaire (MAC).

Le matériel de réserve courant pour les exercices et interventions est quant à lui réparti dans les casernes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens.

Diverses activités

Les plus importantes :

- Elaboration du programme et des thèmes d'instruction 2025.
- Organisation des groupes d'intervention DPS.
- Rapport d'activités et promotions – nominations.
- Formation technique du personnel DPS sur le thème cantonal « DMR ».
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Continuité de l'activité physique par des activités en piscine ou sport en salle.
- Formation continue des cadres.
- Formation continue du groupe anti-chute par nos formateurs.
- Assurer le suivi de la formation des sections DPS et EBA.
- Assurer le suivi de l'école de formation des nouveaux DPS.
- Service de piquet de sécurité lors de manifestation ou événement spécial.
- Coordination et conseil pour divers chantiers à Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice.
- Séance de préparation pour l'organisation de l'assemblée et concours de la FVSP 2027.

Objectifs 2025

Les objectifs fixés pour cette année ont été atteints, soit :

- Maintenir l'effort afin de garantir une motivation de participation et d'engagement aux exercices et aux interventions.
- Consolider notre niveau de formation élevé dans les formations EBa et EFo, des exercices DPS et APR pour tous les sapeurs-pompiers.
- Perpétuer la disponibilité et l'état de préparation du SDIS.
- Poursuivre la bonne marche administrative et la gestion du budget.

Les points suivants doivent encore et toujours être sujet à une attention particulière :

- Entretenir la motivation et l'intérêt avec des formations attractives axées « intervention ».
- Surveiller et soutenir l'état des disponibilités dans le système de mobilisation ProSDIS.

Conclusions

Pour terminer ce rapport, je tiens à remercier l'Etat-Major, la Commission consultative du feu, les Municipalités, le Service de la bourse de Chavannes-près-Renens, les officiers, les sous-officiers, les sapeurs pour le soutien et l'assistance qu'ils m'ont apportés durant toute l'année 2025, ainsi que pour la confiance qu'ils me témoignent.

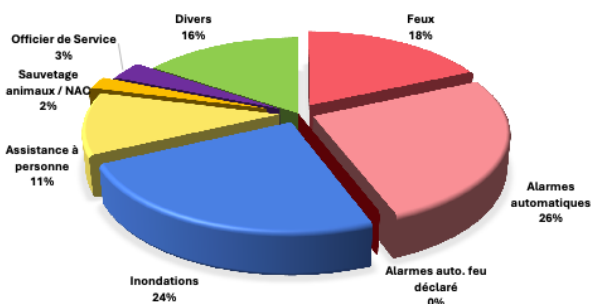
*Le Commandant
Maj. Frédéric Jacot*



Répartition par type d'alarme

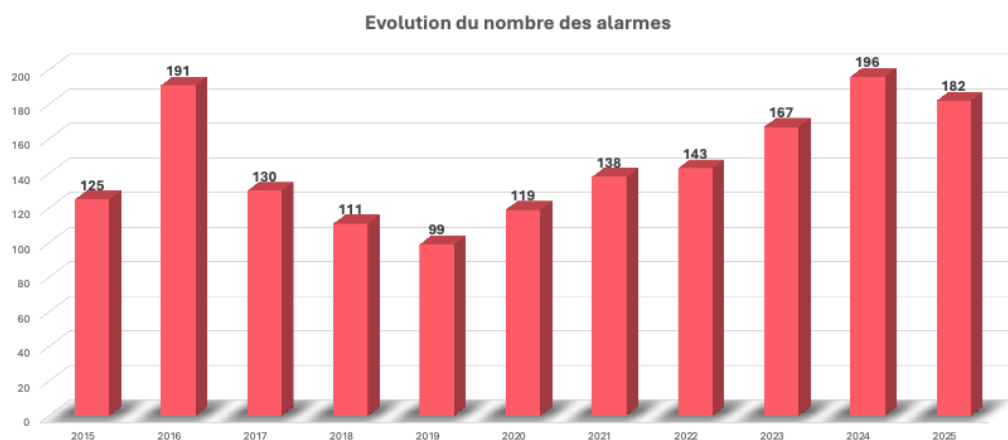
INTERVENTION EN 2025

• Nombre Total:	182
• Feux	33
• Alarmes automatiques	47
• Alarmes auto. feu déclaré	0
• Inondations	43
• Assistance à personnes	20
• Sauvetage animaux / NAC	4
• ABC	1
• Officier de service	6
• Divers	28



En 2025, le SDIS Chamberonne a connu un nombre d'interventions en légère diminution par rapport à 2024 mais toujours plus élevé que les années précédentes :

EVOLUTION DU NOMBRE DES ALARMES



Consultez le rapport complet sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Région Ouest lausannois



Délégué municipal d'Ecublens :

M. Jean Cavalli, membre du Comité directeur.

Consultez le rapport sur :

<https://pcirol.ch/organisation/autorites>



♦ ♦ ♦ ♦

Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne



Délégation municipale d'Ecublens à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis :

- MM. Jean Cavalli (Vice-Président du comité de direction) et M. Germain Schaffner (membre du Conseil intercommunal).

Délégués du Conseil communal :

- Mme Maité Perez Chevallaz, MM. Vanco Atanasov et Pierre Chapuisat (suppléant).

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

EPFL Innovation Park



Délégué municipal d'Ecublens :

M. Jean Cavalli, membre du Conseil de fondation.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Commission COH Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

Délégués d'Ecublens :

MM. Christian Maeder, Syndic et Jean-Louis Radice, Conseiller municipal.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



♦ ♦ ♦ ♦

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



Délégués d'Ecublens :

- M. Christian Maeder, Syndic (membre du Groupe de pilotage).
- M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (Groupe décisionnel Urbanisme – Vice-Président et Groupe décisionnel Mobilité).

Consultez le rapport sur :

<https://ouest-lausannois.ch/bilansdactivites/>



♦ ♦ ♦ ♦

Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2025>



Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, membre du Conseil d'administration.

Consultez le rapport sur :

<https://www.t-l.ch/rapportannuel>



♦ ♦ ♦ ♦

Valorsa SA



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Germain Schaffner, délégué municipal.

Consultez le rapport sur :

https://valorsa.ch/documents#titre_3



♦ ♦ ♦ ♦

Ecublens/VD, le 30 mars 2026
102.02 – PB/sm